

FÉVRIER 2022

une ville avec vous

La chibottine

VALS-PRÈS-LE-PUY

#03

Au plus près des Valladiers

La Liberté, c'est la possibilité de choisir. Gouverner, c'est appliquer des choix que l'on estime favorables à la collectivité. En ces temps difficiles, des décisions, parfois considérées restrictives, sont prises. Il est donc nécessaire de prendre le temps de l'écoute, du partage, de la considération et de l'échange.

Ainsi au niveau de la commune, des actions sont lancées et sont concrètement réalisées grâce à des concertations :

- l'attention portée à la cantine scolaire nous permet de prendre connaissance de la satisfaction des enfants,
- les implications citoyennes au cours de la journée de l'environnement et de la plantation des arbres ont favorisé le respect de la nature,
- les discussions sur l'éclairage public considèrent l'impact du respect énergétique,
- l'inventaire des murets a permis de valoriser l'importance de notre patrimoine,
- la circulation abordée collectivement en réunion publique prend acte des responsabilités de chacun,
- les travaux achevés bénéficient à tous et les réponses des précédentes enquêtes s'adaptent aux besoins des utilisateurs,
- les décisions de gestion de la crise sanitaire et les préoccupations de santé sont assumées,
- le marché dominical est apprécié pour son offre,
- et enfin la zone commerciale de l'espace Chirel assure une distribution aisée avec toute notre considération.

Ce numéro de « la Chibottine » vous présente en détail toutes ces actions que nous souhaitons au plus proche de toutes les valladières et tous les valladiers.

En ce début d'année 2022, je vous présente, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, tous mes vœux. Que cette nouvelle année nous permette de belles rencontres, de grandes découvertes, de fructueux échanges, de beaux projets, de magnifiques perspectives, mais toujours au plus près de nous.

Laurent BERNARD, Maire

Mairie de Vals-près-Le-Puy

Place du Monastère
43750 Vals-près-Le-Puy
Tél. 04 71 05 77 77
email : mairie@valspreslepuy.fr
www.valspreslepuy.fr

Retrouvez-nous sur 

 **VALS
PRÈS-LE PUY**
une ville avec vous

La cuisine centrale de Vals : qualité des repas et insertion

L'ADAPEI « Les Horizons » (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) située à Malpas, réalise des prestations aux entreprises et aux particuliers par du personnel en situation de handicap.

- **Atelier bois** (fabrication de palette, mobiliers...) et activités multiservices,
- **Atelier de sous-traitance industrielle** (conditionnement, mise sous pli...),
- **Atelier espaces verts** (entretien et nettoyage),
- **Restauration collective** : cuisine centrale de Vals et self-service du Conseil Général,
- **Détachement collectif ou individuel** et mise à disposition dans le milieu ordinaire,
- **Nettoyage des locaux.**

En tant qu'établissement médico-social, le but est d'offrir un vrai statut et un métier aux travailleurs en situation de handicap et ainsi d'améliorer leur inclusion.

Accueillant 106 travailleurs, avec des horaires aménagés, l'ADAPEI « Les Horizons » a créé en 2008, en bordure de l'avenue des



Droits de l'Homme, sur la route départementale 31, en direction de St Christophe, une cuisine de restauration collective.

Cet établissement compte plus d'une vingtaine de travailleurs en situation de handicap, encadrés par 3 moniteurs. Sous le concept d'une préparation de repas en liaison froide, la cuisine peut produire et livrer entre 500 et 600 repas par jour. En 2011, la cuisine a produit 11 274 repas pour la mairie de Vals, soit 940 repas par mois livrés aux personnes âgées de la commune.

La cuisine est divisée en différents ateliers : la pâtisserie, la légumerie, la cuisson, les préparations froides, et le conditionnement. Travaillant en

collaboration avec un service de diététique et privilégiant le circuit court et de qualité, la cuisine centrale de Vals peut aussi bien livrer des collectivités locales (avec de grands volumes) que des particuliers (paniers repas) réservables et payables en ligne.



Fort de son expérience, la cuisine centrale tend à se développer et à s'agrandir sur le site de Vals. En effet, un projet est en cours de réflexion permettant de mieux accueillir les travailleurs et de mieux s'adapter aux exigences clients actuelles.

Pour tout renseignement,
ne pas hésiter à contacter
l'ADAPEI « Les Horizons »
au 04 71 03 11 44
ou par mail à
esatleshorizons@adapei43.org



Commerces

Une réunion s'est tenue en mairie le 1^{er} décembre dernier avec les représentants de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay (CAPEV). Cette rencontre avait pour but d'aménager la zone commerciale de « l'espace Chirel » en déplacements doux pour permettre aux usagers de cette zone, de profiter d'une circulation plus aisée à pied ou à vélo d'un magasin à l'autre. Une étude de projet est en cours, une réponse

positive et rapide est espérée pour une réalisation courant 2022.

Afin d'améliorer la signalisation de « l'espace Chirel », sur le Puy-en-Velay et Vals-près-Le Puy, des panneaux ont été installés au printemps dernier sur les deux communes.

En juin, les lampadaires de la zone seront équipés de lampes LED offrant un meilleur éclairage plus respectueux de l'environnement.



Nos actions sociales

Colis de Noël et repas des Aînés

La fin d'année 2021 a été marquée par de nombreuses actions menées sur la commune :

- Distribution de colis de Noël pour les 57 Aînés résidant dans les EHPADs,
- Distribution de 107 colis de fin d'année à destination des personnes ne pouvant se déplacer au repas des Aînés, ainsi qu'aux bénéficiaires de la banque alimentaire.

Nous pensons maintenir le traditionnel repas des Aînés, prévu le 16 janvier 2022. Malheureusement et au vu des conditions sanitaires, il a été décidé de l'annuler et de le reporter plus tard dans l'année. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés lorsqu'une nouvelle date sera déterminée.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui ont donné de leur temps en participant à la distribution des colis de fin d'année.

Portage de repas à domicile

Dans la dernière « Chibottine » nous avons publié un questionnaire sur le service de portage des repas à domicile. Sur l'ensemble des retours, il en ressort que le prix de 6,25€ est considéré comme correct et justifié par la qualité des repas livrés. Nous vous présentons, dans l'article ci-contre, notre prestataire : l'ESAT « Les Horizons ».

Espace de Vie Sociale (EVS)

Nous vous avons également questionné sur la future existence d'un Espace de Vie Sociale (EVS). Nous avons ainsi des propositions d'animations, des candidatures pour animer les ateliers et d'autres idées de projets. Nous remercions les personnes qui ont participé et qui nous ont fait part de leur intérêt pour ce projet.

Un marché dominical animé !



Le marché dominical, en place depuis fin août 2021 connaît un succès depuis plusieurs mois, étoffant ses offres au fil du temps.

Dimanche 19 décembre dernier, le marché fêtait Noël avec la visite du Père Noël. Les visiteurs ont pu bénéficier d'une distribution de papillotes, d'une animation musicale et d'un spectacle de rue avec gyropode et jonglage.

ISOLATION
des murs à
1 euro

Pour en bénéficier,
montez votre dossier
avant le 1^{er} mai 2022

GT ISOL
ISOLATION PROJETÉE

Spécialiste de l'Isolation
par mousse polyuréthane projetée

Combles • Vide-sanitaire
Garage • Sol • Cave
Murs • Rampants

Entreprise
locale

Pas d'argent à avancer, GT ISOL gère vos dossiers

23 route du Puy - 43320 CHASPUZAC - Tél. 04 71 01 56 13 - contact@gtisol.fr
Greg MARTIN : 06 64 49 11 81 • Thomas BELIN : 06 78 48 39 91



A propos des médecins

Trouver des médecins désireux de s'installer sur notre territoire exige, de nous tous, un effort prolongé et soutenu.

A ce jour, plusieurs pistes ont été étudiées :

- Nous avons rencontré tous les professionnels de santé actuellement installés sur la commune, pour définir avec eux une feuille de route. Il a été évoqué le projet d'une structure, représentant un coût de 1 million d'euros environ, capable d'accueillir des médecins, des infirmiers, des kinés, des dentistes...
- Nous avons rencontré les promoteurs de la maison de santé la « Valladière » (projet privé) qui ont évoqué la possibilité de salarier un médecin au sein de leur structure. Ce dernier aurait été à la charge de la commune et il aurait fallu également prendre en charge le secrétariat et tous les processus administratifs en lien avec les organismes de santé. Nous avons rencontré par la suite les responsables de l'ARS qui nous ont déconseillé un tel partenariat dans le cas d'une structure privée.
- Un échange constructif avec de jeunes médecins a permis de réaliser que ceux-ci préfèrent s'installer dans les communes dans lesquelles ils ont effectué leurs stages ou remplacements.
- Les internes de l'hôpital Emile Roux ont été également invités pour une rencontre. Ces derniers n'ont pas donné suite à nos invitations.

En septembre dernier, nous apprenons que la ville du Puy-en-Velay lance un projet de maison médicale dans le quartier du Val Vert. Nous prenons contact et nous sommes invités le 26 octobre afin d'échanger sur ce projet mené conjointement par la Mutualité Aésio Santé (habituée au développement de telles structures).

Un second échange a lieu le 7 décembre, en présence des professionnels de santé de Vals. Ces derniers prennent connaissance du projet et peuvent réfléchir à la possibilité de s'y associer ou pas.

Le projet est ambitieux puisqu'il occupera une surface jusqu'à 650 m² au rez de chaussée d'un immeuble du Val Vert. Celui-ci sera mené à la condition de l'arrivée de nouveaux médecins, arrivée facilitée du fait de l'implication d'un médecin d'Emile Roux en lien avec le recrutement des internes de l'Hôpital.

Cette réalisation, très proche de la commune, nous incite à collaborer avec la ville du Puy-en-Velay à la réalisation de ce projet. Il reste à établir les modalités définissant ce partenariat. Le maire du Puy-en-Velay a validé ce projet dans un article paru dans le journal « L'Eveil » du 1^{er} février dernier.

Nous continuons cependant à nous investir dans la recherche de médecins. Ainsi, pour inciter et pérenniser une installation et dans l'attente de locaux plus adaptés, nous mettrons provisoirement à disposition le second étage de la mairie, aménagé en conséquence et desservi par un ascenseur.

La réalisation d'un livret présentant les points forts de la commune est également à l'étude. Celui-ci serait remis aux étudiants en médecine en fin de cycle, lors de rencontres au sein des facultés de médecine.

Nous souhaitons également associer les valladières et les valladiers dans cette quête car chacune et chacun peut éventuellement en parler, être à l'écoute ou connaître de futurs médecins susceptibles de s'installer sur notre commune.



Téléservice gratuit

✓ Depuis le 1^{er} janvier 2022, un téléservice gratuit vous permet d'effectuer et de suivre toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : <https://ideau.atreal.fr/>
 Plus d'informations sur le site de la commune.

Où il est question d'environnement...

Retour sur la journée de l'environnement

Un grand merci aux personnes venues le samedi 6 novembre, participer à un grand nettoyage de la commune.

Une fois de plus, la récolte reste importante : masques, téléphone, vélo, canettes, télévision, meubles divers et produits toxiques pour l'environnement, soit environ 800 Kg de déchets ; de quoi accentuer la vigilance de tous. La matinée de travail s'est terminée au Préau, dans la bonne humeur autour d'un copieux buffet offert à tous. Cette initiative a pour but principal de sensibiliser les personnes à la préservation de la nature et de mettre en pratique une responsabilité environnementale. Nous vous rappelons que vous avez accès gratuitement à plusieurs déchetteries gratuitement sur le bassin du Puy-en-Velay.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2022 de cette journée de l'environnement, le samedi 9 avril 2022 à 9h devant le Préau.

Plantations au jardin Jacques Viscomte

La plantation des premiers arbres du verger communal s'est déroulée le 9 novembre en présence de plusieurs valladiers et des membres du club Soroptimist dans le jardin Jacques Viscomte. Deux plaques commémoratives ont été installées en hommage au Docteur Suzanne NOEL, Fondatrice du Soroptimist en France.

Au printemps nous installerons dans le jardin un composteur collectif ainsi qu'une ruche pédagogique en collaboration avec les enfants des écoles.

Plusieurs événements auront lieu dans le jardin et à l'extérieur lors de la deuxième édition de la semaine de l'environnement qui aura lieu fin Mai, début Juin.

Réunions publiques sur les murets

Le relevé topographique du site classé des gorges du Dolaizon et de la vallée des Chibottes a commencé en ce début d'année. Ce relevé est réalisé



par M. ROBERT de l'entreprise Carto des Sucs, assisté de M. JANUEL, concepteur confirmé de murailles et ouvrages en pierre sèches.



Les objectifs de cette étude sont de réaliser un état des lieux exhaustif du patrimoine lithique d'exception (murets, escaliers de pierres et ouvrages associés et Chibottes), de connaître, d'inventorier et de protéger ce patrimoine.

Début décembre a eu lieu une réunion publique avec les différents propriétaires du site, présentant la démarche ainsi que les projets dans cette vallée.

L'adressage

La campagne d'adressage continue cette année. 65 voies ont déjà trouvé leur dénomination (Rue de la Coste Delpy, impasse du Vallon, impasse des Roses Trémières, passage des Mûriers, etc.)

Il nous reste encore 10 voies à dénommer et nous espérons pouvoir rentrer dans la dernière étape d'ici l'été 2022. Cela consistera d'abord à faire remonter les nouvelles adresses aux différents partenaires publics, et ensuite à faire la mise en place des panneaux de rues et des plaques de numérotation. La commune prendra à sa charge la fourniture et la pose des plaques de dénomination des voies privées et publiques. Elle fournira aussi les numéros et la pose sera réalisée par vos soins. Une fois les noms de rues et numéros d'habitations définitifs, nous vous informerons de votre nouvelle

adresse en vous fournissant un certificat d'adressage, et à partir de ce moment vous pourrez communiquer vos nouvelles coordonnées à tous vos expéditeurs. Nous vous accompagnerons dans cette ultime étape.

Extinction partielle de l'éclairage public

Deux réunions publiques ont eu lieu, en juin et novembre, dans la démarche de la préservation de l'environnement par la limitation de la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre ainsi que la lutte contre les nuisances lumineuses.

Après quelques travaux, l'extinction de l'éclairage public aura lieu fin février de minuit à 5h sur des quartiers de densité moyenne soit environ une moitié des points lumineux de la commune.

L'éclairage public étant utilisé en moyenne 4 200 heures par an, une extinction de 5h par nuit économiserait environ 1800 h soit 40% d'économie d'énergie sur les secteurs éteints.

En parallèle, la commune investit fortement cette année dans la rénovation de plusieurs points lumineux.

Un premier bilan et des ajustements auront lieu d'ici la fin d'année. Nous faisons appel à votre compréhension et coopération.

Sécurité routière

Deux réunions publiques ont été organisées pour concerter les riverains et trouver des solutions aux problèmes de vitesse sur l'avenue de Vals, sur le secteur Avenue Jeanne d'Arc, Avenue de l'Europe et route du Carmel. La mairie étudie la possibilité de réaliser quelques aménagements.



Plantations au jardin Jacques Viscomte

Actualités du groupe scolaire « La fontaine »

Le protocole sanitaire de niveau 3 s'applique à notre groupe scolaire par une vigilance renforcée pour la pratique des gestes barrières, des tests réalisés et du maintien du port du masque.

Afin de faciliter l'adaptation de nos enfants face à ces mesures sanitaires, les apprentissages, les projets, les moments plus festifs continuent de se dérouler avec l'implication des enseignants, agents, animateurs, parents d'élèves, élus.

- Au grand plaisir des enfants de moyenne section, adoption d'un petit animal surnommé "Trèfle",



Travaux et matériel

- Apprendre et enseigner avec de nouveaux moyens font le plaisir de tous : Achat de tablettes numériques pour la classe numérique, mise en place d'un nouveau moyen de communication entre familles et corps enseignant (ENT) et achats de nouveaux manuels scolaires,

- Acquisition de nouveaux jeux,
- Travaux d'amélioration des locaux : rafraîchissement de la bibliothèque de l'élémentaire et suppression de la vieille haie de thuyas dans la cour.

Futurs projets

- Initiation à la sécurité routière, projet lecture/ludothèque, création d'une boîte à livres sur le parvis de l'école et à la crèche,
- Voyages et sorties scolaires,
- Participation à la mise en place de la future ruche pédagogique au jardin Jacques Viscomte.

Culture et loisirs

- Réalisation de dessins par les enfants, pour agrémenter les colis de Noël distribués aux Aînés,



- « Ecole et Cinéma » pour les élémentaires,
- Démonstration de construction en kapla,
- Participation des enfants de maternelle à un spectacle de fin d'année avec animations interactives,
- Découverte du conte du « Petit Chaperon Rouge », dans une langue étrangère,

Cantine scolaire

Depuis septembre, un nouveau prestataire « Cuisine en Velay » régale vos enfants avec une cuisine locale et bio entraînant moins de gaspillage.



117 enfants ont participé au repas de Noël au Préau, spécialement décoré pour l'occasion par l'Association des Parents d'Elèves et les services techniques de la mairie.



Centre de loisirs

Pendant les vacances de Noël, le centre de loisirs « les Galopins » continu d'accueillir avec plaisir vos enfants proposant diverses activités comme la pratique du patin à glace à la patinoire, la réalisation de travaux artistiques, du bricolage etc.

Depuis septembre 2021, les animateurs du centre de loisirs interviennent également sur les temps de garderie et d'étude pendant la semaine scolaire.

De janvier à juillet, à destination des enfants de maternelle, différentes actions sont proposées :



- jeux à l'école : de 8h30 à 9h00 : ouvert aux parents, aux grands-parents, aux familles, aux élus (inscriptions auprès de la directrice de l'école maternelle),

- heure de conte, tous les vendredis avec Marie-Hélène, bénévole de la bibliothèque,

- En partenariat avec la ludothèque de la Communauté d'Agglomération, transformation de la médiathèque en ludothèque : une fois par mois avec création de trois espaces de jeux proposés (L'espace jeux de rôles, les jeux de figurines sur le thème du zoo et les jeux de construction).



Le téléthon : La ville de Vals toujours mobilisée pour cette cause nationale

A l'instar des années précédentes, les associations valladières, aidées par la municipalité ont organisé un programme d'actions en faveur du Téléthon (traditionnelle vente de brioches à Géant Casino, « repas tripes » au Préau, randonnées, cours de danse fitness, tournois de tennis, kermesse au tennis club, tombola). Pour la première fois, une sensibilisation au handicap a été réalisée par le centre de loisirs à destination des enfants.



Très prochainement, les bénévoles de Vals auront le plaisir de remettre à Laura CHANIOL, représentant l'Association Française contre les Myopathies (AFM) Téléthon 43, un chèque de 2 382,32 €, en présence du Maire, Laurent BERNARD, de Lucie LANGLET, Adjointe, des membres du Conseil Municipal et des associations participantes. Remerciements à tous les bénévoles, indispensables à la vie associative..



Flux Actu sur le site internet

✓ De nombreux articles de presse concernant Vals sont publiés régulièrement. Des parutions riches et variées sur la vie des associations, les projets municipaux, la vie scolaire au sein de l'école « La fontaine », les grandes manifestations, l'histoire de Vals et bien d'autres sujets ! Pour vous en faciliter l'accès, un flux d'actualités en lien avec le journal « l'éveil » vous est proposé directement sur le site internet de la commune (« ACTU », à droite, sur la page d'accueil du site). Ce service vous est proposé gratuitement vous offrant ainsi un accès à l'ensemble de l'information communale.

Règles de stationnement

Rappel des règles de stationnement pour éviter la verbalisation

✓ **Stationnement interdit sur les trottoirs** (Avenue de Vals et Avenue de l'Europe) Code de la route R417-11, 135 € d'amende.

✓ **Stationnement interdit à contre sens de la circulation** (Rue des Ecoles, Rue St Benoît, Av. Jeanne d'Arc) Code de la route R 417-1, 35 € d'amende.

Dans tous les cas : utiliser les emplacements réservés.

Espace réservé à l'opposition

Chers valladiers,

En ce début d'année, nous tenions à vous présenter tous nos vœux pour l'année 2022. Que les mois à venir nous permettent de nous retrouver autour de moments simples et conviviaux.

Nous avons également à cœur de souhaiter une bonne et heureuse nouvelle vie à notre boulanger, qui a baissé le rideau de son commerce pour la dernière fois fin novembre. Une page de l'histoire valladière se tourne ...

En ce qui concerne l'actualité communale, il nous semble important de revenir sur le prix de la cantine. Nous venons en effet d'apprendre que la prestation des repas va générer un reste à charge de 7076 €, alors qu'il y a seulement 4 mois, à la signature de l'accord entre la mairie et Cuisine en Velay, ce montant était de 1093 €.

Cette augmentation n'est pas répercutée sur le prix du ticket de cantine. Donc les utilisateurs résidents hors de la commune ne participent pas à son paiement car ils ne paient aucune taxe communale !

Le dernier point que nous souhaitons évoquer concerne l'éclairage public.

Le test d'extinction totale sur 40 % du territoire communal va démarrer prochainement.

A titre d'information, nous vous rappelons que l'ancienne municipalité avait procédé à la modernisation d'une partie du réseau, avec le passage d'un éclairage à LED, qui a permis un abaissement de la puissance et de la luminosité sur l'Avenue de Vals, la rue du 8 mai et l'Avenue Charles Massot.

Nous aimerions vraiment connaître le ressenti de nos concitoyens en la matière.

N'hésitez pas et faites-nous part de vos remarques sur le sujet, via notre adresse mail : entendonsvals@gmail.com

Myriam LIAUTAUD, Karine REYNAUD,
Christian BOURDIOL, Philippe JOUJON

Actus sur les travaux

Rue du Val Fleuri : les travaux avancent



Aménagement et réfection du mobilier urbain



Création abris poubelles



Entretien du mur suite incivilités



Rénovation de bancs publics



Réfection de trottoirs



Entretien des bâtiments communaux (à l'Hôtel de Ville)



Isolation des combles



Installation d'un ascenseur

Travaux paysagers sur la commune



Suppression de la haie à l'école



une ville avec vous
La chibottine
VALS-PRÈS-LE-PUY

Mairie de Vals-près-Le-Puy

Directeur de la publication : Laurent Bernard • Rédaction & diffusion : Mairie de de Vals-près-Le-Puy, Tél. 04 71 05 77 77

Conception et maquette : Agence Excepto, 16 Bd Président Bertrand, 43000 Le Puy-en-Velay, Tél. 04 71 09 77 85

Photos : Mairie • Imprimé sur papier nautilus 100 % recyclé.